

Lettre d'information aux porteurs du FCP absorbé
PALATINE ACTIONS FRANCE
(code ISIN **FR0000437568**)

Paris, le 23/11/2020

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le Directoire de la société de gestion, PALATINE ASSET MANAGEMENT dans sa séance du 18 septembre 2020 a approuvé **le projet commun de fusion/absorption du FCP PALATINE ACTIONS FRANCE par le FCP PALATINE France SMALL CAP Part R.**

1. L'opération

L'opération de fusion a pour objectif une simplification de la gamme des OPCVM par le regroupement des actifs et permettra de vous apporter un OPCVM offrant plus d'opportunités d'investissement du fait d'une taille d'encours plus significative. L'univers d'investissement se concentre sur les actions de petites et moyennes entreprises éligibles au PEA-PME.

PALATINE ACTIONS FRANCE, FCP de classification « actions françaises », éligible au PEA et DSK, est investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés françaises de grandes et moyennes capitalisations (supérieures à 500 millions d'euros).

PALATINE France SMALL CAP, FCP de classification « actions françaises », éligible au PEA, PEA-PME et DSK est investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés françaises de petites et moyennes capitalisations.

L'opération de fusion/absorption a reçu l'agrément de l'AMF le 13 novembre 2020 et prendra effet le 11 janvier 2021.

Nous vous précisons que, si cette opération de fusion ne vous convenait pas, **vous avez la possibilité d'obtenir sans frais le rachat de vos parts** du FCP PALATINE ACTIONS FRANCE pendant trente jours à compter de la date de réception du présent courrier d'information. Cependant, nous vous rappelons que le fonds ne comporte pas de frais de sortie. Cette cession serait alors soumise à la fiscalité de droit commun applicable aux plus ou moins values de cessions de valeurs mobilières.

Afin de permettre le bon déroulement de cette opération, les souscriptions et les rachats des parts du FCP PALATINE ACTIONS FRANCE seront suspendus à compter du 7 janvier 2021 à **11 h 30**. Ils reprendront le 12 janvier 2021 pour vos parts du FCP PALATINE France SMALL CAP.

2. Les modifications entraînées par l'opération

✓ Le profil de risque

Modification du profil rendement / risque : oui

Augmentation du profil rendement / risque : oui

Votre FCP PALATINE ACTIONS FRANCE est un fonds de classification « Actions françaises », éligible au PEA, dont l'univers d'investissement est composé d'actions de sociétés françaises de grandes et moyennes capitalisations (supérieures à 500 millions €).

Si le fonds absorbant PALATINE France SMALL CAP est également de classification « actions françaises » et éligible au PEA, la capitalisation des sociétés dans lesquelles il investit (moyennes et petites) est globalement moins importante, ce qui peut engendrer une liquidité moindre sur le marché du fait d'un volume d'actions plus réduit à l'achat comme à la vente. Ainsi, le SRRI de ce fonds ressort à 6 (risque plus élevé) pour un SRRI de 5 sur PALATINE ACTIONS France.

Par ailleurs, PALATINE France SMALL CAP est éligible au PEA-PME, dispositif destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (moins de 5000 salariés et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliards ou un total de bilan inférieur à 2 milliards).

Les deux fonds sont éligibles aux contrats DSK et respectent dans ce cadre l'investissement minimum de 5% de leur actif en titres de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 150 millions € (lors de l'achat des titres). A noter que les contrats DSK-NSK ne sont plus ouverts à la souscription depuis le 01/01/2014.

✓ Augmentation des frais : Oui

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	PALATINE ACTIONS FRANCE	PALATINE France SMALL CAP
			Taux / barème	
1	Frais de gestion financière	Actif net	1,50% TTC	Part I : 1,25% TTC Part R : 2,00% TTC
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net		
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*	Non significatif*
4	Commissions de mouvement (perçues par la SGP)	Prélèvement sur chaque transaction	0 à 0,80 % TTC	0 à 1,00 % TTC
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	20% de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence

*OPC investissant moins de 20% dans d'autres OPC

Pour information, les frais courants du FCP PALATINE ACTIONS FRANCE sont ressortis à 1,95 % en 2019 et ceux du FCP PALATINE France SMALL CAP part R à 2,36 % pour l'exercice 07/2019-06/2020.

Le FCP PALATINE France SMALL CAP supporte de plus une commission de surperformance, ce qui signifie que si la performance du fonds est supérieure à celle de son indice de référence, une commission de 20 % de cette surperformance est provisionnée par le fonds. Cette provision vient en déduction de la performance réalisée par le fonds.

Vous trouverez, en annexe 1, le comparatif des principales caractéristiques des OPCVM absorbant et absorbé.

3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance, préalablement à tout investissement, de prendre connaissance des documents d'information, et vous invitons à lire attentivement **le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de la part R (code ISIN FR0013404712) du FCP absorbant PALATINE France SMALL CAP** que vous trouverez ci-joint. Cette part est celle qui sera attribuée par défaut aux porteurs actuels du FCP Palatine Actions France.

Si ces modifications vous conviennent, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Cependant, le fonds absorbant PALATINE France SMALL CAP proposant deux catégories de parts, les porteurs **personnes morales** ont la possibilité de demander un transfert vers la **part I (code ISIN FR0000978439)** réservée à cette catégorie de souscripteurs. Dans ce cas, vous devez prendre contact avec votre teneur de compte afin de demander le transfert de vos avoirs vers cette catégorie de parts.

Si cette opération de fusion ne vous convient pas, vous avez la possibilité d'obtenir sans frais le rachat de vos parts.

Si vous n'avez pas d'avis sur cette opération, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller financier ou votre distributeur.

Le dernier prospectus de l'OPCVM absorbant est disponible gratuitement, sur simple demande écrite, auprès de Palatine Asset Management – 42 rue d'Anjou – 75008 Paris, ou sur son site internet www.palatine-am.com.

De manière générale, nous vous invitons à prendre régulièrement contact pour vos placements ou pour tout renseignement éventuel avec votre conseiller financier ou votre distributeur.

Vous trouverez, en annexe 2, la description détaillée de l'opération de fusion.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

PALATINE ASSET MANAGEMENT

P.J. :

Annexe 1 : Comparatif des principales caractéristiques des OPCVM absorbant et absorbé.

Annexe 2 : Description détaillée de l'opération.

Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) du FCP PALATINE France SMALL CAP Part R et part I.

Annexe 1

**TABLEAU COMPARATIF
des principales caractéristiques des OPCVM**

	PALATINE ACTIONS FRANCE OPCVM absorbé	PALATINE France SMALL CAP Parts R et I OPCVM absorbant
Classification AMF	Actions Françaises	Actions Françaises
Régime fiscal	PEA, DSK.	PEA, PEA-PME, DSK.
Objectif de gestion	L'OPCVM recherche une performance supérieure à celle de l'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis, sur un horizon de 5 ans. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés françaises de grandes et moyennes capitalisations (supérieures à 500 millions d'euros).	L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites entreprises et des entreprises de taille intermédiaire françaises, en sélectionnant les sociétés qui présentent, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance à moyen terme.
Indicateur de référence	L'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis	EnterNext© PEA-PME 150 dividendes bruts réinvestis
Stratégie d'investissement	La stratégie d'investissement repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille et ne vise pas une réplique de l'indice. La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable, sans contrainte sectorielle. Elle pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et/ou sur indices en couverture de l'exposition au risque actions ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.	La stratégie d'investissement, qui ne vise pas une réplique de l'indice, repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille. Du fait de son éligibilité au PEA, PEA PME et DSK, le fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles à ces régimes. En particulier, le PEA PME est destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire. Ainsi, sont éligibles au PEA PME les actions des entreprises ayant moins de 5 000 salariés d'une part, et affichant d'autre part moins de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan de moins de 2 milliards d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le fonds, et non en cours de vie.
Capitalisation des sociétés en portefeuille	500 millions € sauf pour 5% minimum de l'actif investi en titres de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 150 millions € (lors de l'achat des titres)	Sociétés éligibles au PEA-PME (cf ci-dessus) pour 75% minimum de l'actif 5% minimum de l'actif investi en titres de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 150 millions € (lors de l'achat des titres)
Profil de risque et de rendement	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
Zone géographique	France	France
Placements	Investissement minimum	Investissement minimum
	Investissement maximum	Investissement maximum
Actions	75 %	75 %
	100 %	100%
Éligibilité PEA et DSK	Oui	Oui
Éligibilité PEA - PME	Non	Oui

Niveau de risque de change supporté	10% maximum	0 %
Frais d'entrée Frais de sortie	1,5 % Néant	2 % Néant
Frais courants dernier exercice	1,95 % en 2019	2,36 % part R (01/07/2019-30/06/2020) 1,84 % part I (01/07/2019-30/06/2020)
Durée de placement recommandée	5 ans	5 ans

Annexe 2

DESCRIPTION DETAILLEE DE L'OPERATION

Date d'Effet : le 11/01/2021

Date à laquelle le fonds PALATINE ACTIONS FRANCE apportera ses actifs au FCP PALATINE FRANCE SMALL CAP.

La dernière valeur liquidative du fonds PALATINE ACTIONS FRANCE sera datée du 08/01/2021 et publiée le 11/01/2021.

Parité d'échange :

En tant que porteur de parts du fonds PALATINE ACTIONS FRANCE, cette fusion entraîne pour vous l'échange de vos parts contre des parts R du FCP PALATINE FRANCE SMALL CAP à une parité déterminée comme suit :

Valeur Liquidative du FCP PALATINE ACTIONS FRANCE datée du 08/01/2021
Valeur Liquidative du FCP PALATINE FRANCE SMALL CAP datée du 08/01/2021

A titre indicatif, la parité d'échange au 17/11/2020 aurait été la suivante :

VL du FCP PALATINE ACTIONS FRANCE	31,98 €	= 0,05693329
VL du FCP PALATINE FRANCE SMALL CAP	561,71€	

Le porteur qui détient une part du fonds PALATINE ACTIONS FRANCE (FR0000437568), compte tenu de cette parité, recevrait :

0,056 parts R du FCP PALATINE FRANCE SMALL CAP (code FR0013404712), avec une soule de 0,52 €.

Modalités de fonctionnement :

En vue de la réalisation de cette opération, **les souscriptions et rachats du FCP PALATINE ACTIONS FRANCE seront interrompus le 07/01/2021 à 11h30.**

L'opération de fusion est soumise à la fiscalité des échanges de titres suivante :

Personnes Physiques :

Les échanges de titres résultant d'une fusion d'OPCVM de même nature bénéficient des dispositions de l'article 150-0 B du CGI. L'échange de titres résultant de cette opération bénéficie donc du régime du sursis d'imposition prévu par cet article.

Ainsi, la plus-value liée à la réalisation de cette opération ne sera fiscalisée qu'au moment de la cession des parts R du FCP PALATINE FRANCE SMALL CAP en retenant comme prix de revient la valeur d'achat des titres PALATINE ACTIONS FRANCE remis à l'échange.

Personnes Morales soumises à l'Impôt sur les Sociétés :

Le profit ou la perte résultant de l'échange de titres consécutif à la fusion d'OPCVM est compris dans le résultat de l'exercice au cours duquel les titres reçus en échange sont cédés, conformément aux dispositions de l'article 38-5 bis du CGI. Dans ce cas, le profit ou la perte résultant de la cession ultérieure de ces titres est déterminé par rapport à la valeur que les titres remis à l'échange avaient du point de vue fiscal.

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PALATINE FRANCE SMALL CAP - Part R

ISIN : FR0013404712

Cet OPCVM est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites entreprises et des entreprises de taille intermédiaire françaises, en sélectionnant les sociétés qui présentent, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance à moyen terme.

Du fait de son éligibilité au PEA, PEA PME et DSK, le fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles à ces régimes.

En particulier, le PEA PME est destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire. Ainsi, sont éligibles au PEA PME les actions des entreprises ayant moins de 5 000 salariés d'une part, et affichant d'autre part moins de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan de moins de 2 milliards d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le fonds, et non en cours de vie.

L'OPCVM pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et ne se réfère pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum en parts ou actions d'OPCVM et FIA

L'indice EnterNext© PEA-PME 150 dividendes bruts réinvestis est l'indice de comparaison a posteriori de l'OPCVM. La stratégie d'investissement, qui ne vise pas une réplique de l'indice,

repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille. Cet OPCVM est géré de façon active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V

Classification AMF de l'OPCVM : Actions françaises.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour ouvré avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Fréquence de valorisation : Journalière, chaque jour ouvré à la Bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2.36%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00%
Méthode : 20.00% de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence (EnterNext© PEA-PME 150).	

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 30/06/2020.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter aux pages 7 et 8 du prospectus, disponible à l'adresse www.palatine-am.com.

Performances passées

Le graphique des performances sera présenté à la fin de la première année civile complète.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 1987

Date de création de la part : 9/10/2019

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : EnterNext© PEA-PME 150 dividendes bruts réinvestis.

Les performances respectives de l'OPCVM et de son indicateur de référence sont calculées dividendes nets réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Palatine Asset Management - 42 rue d'Anjou - 75008 Paris, ou sur son site internet www.palatine-am.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, et sur son site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée peuvent être obtenus sur simple demande écrite et sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PALATINE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus et qui font respectivement l'objet d'un document d'information clé.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu de la loi US Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Les parts ne doivent pas être proposées, vendues ou transférées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » ou de résidents aux Etats-Unis.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/11/2020.

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PALATINE FRANCE SMALL CAP - Part I

ISIN : FR0000978439

Cet OPCVM est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites entreprises et des entreprises de taille intermédiaire françaises, en sélectionnant les sociétés qui présentent, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance à moyen terme.

Du fait de son éligibilité au PEA, PEA PME et DSK, le fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles à ces régimes.

En particulier, le PEA PME est destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire. Ainsi, sont éligibles au PEA PME les actions des entreprises ayant moins de 5 000 salariés d'une part, et affichant d'autre part moins de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan de moins de 2 milliards d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le fonds, et non en cours de vie.

L'OPCVM pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et ne se réfère pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

L'indice EnterNext© PEA-PME 150 dividendes bruts réinvestis est l'indice de comparaison a posteriori de l'OPCVM. La stratégie d'investissement, qui ne vise pas une réplique de l'indice,

repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille. Cet OPCVM est géré de façon active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V

Classification AMF de l'OPCVM : Actions françaises

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour ouvré avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Fréquence de valorisation : Journalière, chaque jour ouvré à la Bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Néant

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	1.78%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	0,00%
---------------------------	-------

Méthode : 20.00% de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence (EnterNext© PEA-PME 150).

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 30/06/2020.

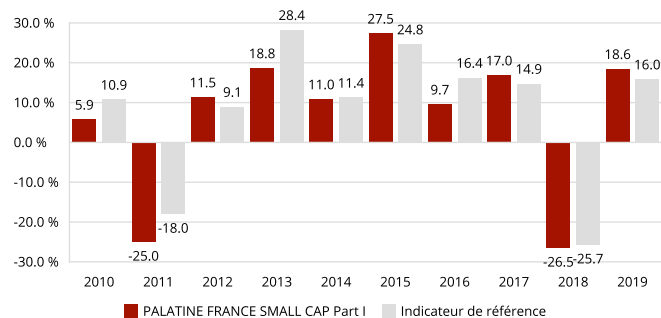
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter aux pages 7 et 8 du prospectus, disponible à l'adresse www.palatine-am.com.

Performances passées

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.



Date de création de l'OPCVM : 1987

Date de création de la part : 14/08/1987

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : EnterNext© PEA-PME 150 dividendes bruts réinvestis à compter du 1er janvier 2015.

Du 1er juillet au 31 décembre 2014 l'indicateur était le CAC PME dividendes nets réinvestis.

Du 21 mars 2011 au 30 juin 2014, l'indicateur de comparaison était l'indice CAC Small, qui a remplacé l'indice CAC Small 90 créé le 1er juillet 2005.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

Celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués, jusqu'au 31/12/2012.

Depuis le 01/01/2013, la performance de l'indicateur de référence est calculée dividendes nets réinvestis.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Palatine Asset Management - 42 rue d'Anjou - 75008 Paris, ou sur son site internet www.palatine-am.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, et sur son site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée peuvent être obtenus sur simple demande écrite et sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu de la loi US Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Les parts ne doivent pas être proposées, vendues ou transférées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » ou de résidents aux Etats-Unis.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PALATINE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus et qui font respectivement l'objet d'un document d'information clé.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/11/2020.